



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Charles Lemaître
LES MONTS D'AUNAY



Les Monts d'Aunay, le 13 mai 2025

Objet : Adhésion au prélèvement automatique demi-pension année scolaire 2025-2026.

Dossier suivi par

**La Gestionnaire
Valérie JAMES**

1, rue du collège
La Faucherie
AUNAY SUR ODON
14260
LES MONTS D'AUNAY

Téléphone
02.31.77.64.25

Mél.
ce.0141662f@ac-
normandie.fr

Mesdames, Messieurs,

Si vous souhaitez adhérer au règlement par prélèvement automatique mensuel en ce qui concerne la demi-pension, pour l'année 2025-2026, je vous prie de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous et de le remettre au service intendance, accompagné du mandat de prélèvement SEPA signé et d'un RIB avant le 30 septembre 2025, délai de rigueur.

Merci de compléter un mandat de prélèvement SEPA pour chaque enfant scolarisé dans l'établissement.

Le calendrier des prélèvements automatiques sera mentionné au dos de votre première facture de cantine que vous recevrez par mail.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Valérie JAMES



Coupon réponse à remettre à l'intendance

Je soussigné, (Nom-Prénom) _____

Adresse mail : _____

Responsable légal du ou des élève(s) : (Nom – Prénom – Classe) :

Souhaite adhérer au prélèvement automatique.

Les Monts d'Aunay _____ le _____

Signature :